

VIOLENCE DES JEUNES ET POLITIQUES ÉDUCATIVES PARTAGÉES

► N° de dispositif **23NDEN0400** - Réseau des écoles de service public (RESP)

Notice pédagogique

PUBLIC



Cadres des 3 fonctions
publiques et de la
sécurité sociale

DURÉE



Du 15 novembre (14h)
au 17 novembre 2023 (12h30)

MODALITÉS



Présentiel
à l'IH2EF (chasseneuil
Futuroscope - 86)

➤ LA FORMATION

Destinée aux cadres des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale, l'offre de formation du RESP répond aux problématiques communes et se décline en ateliers du service public (formation continue), en sessions inter-écoles (formation initiale statutaire) et en sessions de développement des compétences des professionnels de la formation (formation de formateurs). Plus d'informations sur [l'offre du RESP](#).

- Peut-on prévenir la violence des jeunes ?
- Quelles réponses peut-on proposer à la difficulté des jeunes pour trouver leur place dans la société ?
- Quelle sont les politiques éducatives partagées ? Qui sont les acteurs de ces politiques ? Autant de questions auxquelles la formation tentera d'apporter des éclaircissements...

Seront abordés en conférences et petits ateliers :

- la violence scolaire ;
- le sport peut-il être un outil contre la violence ?
- témoignages de prévention et de gestion de la violence par plusieurs institutions (ENAP, PJJ, Police, Gendarmerie, Éducation jeunesse et sports...)

➤ LES OBJECTIFS

- /// Identifier les problématiques et les actions pour prévenir et gérer la violence chez les jeunes ;
- /// Interroger les acteurs sur les modes de coopération et les modalités de mise en œuvre de projets dans les situations suivantes :
 - la violence en établissements scolaires ;
 - gestion et prévention de crises ;
 - les projets éducatifs territoriaux ;
 - les établissements sportifs, les établissements pénitentiaires, les établissements rattachés à la protection judiciaire de la jeunesse, etc.
- /// Interroger les acteurs sur les modes de coopération et les modalités de mise en œuvre de projets dans les structures ou institutions suivantes : établissements scolaires, pénitentiaires et protection judiciaire de la jeunesse ou de la police.



➤ LES ATTENDUS

- Initier des synergies entre les ministères (justice, intérieur, éducation et sports, etc.) sur cette thématique ;
- sensibiliser aux effets territoriaux de la violence des jeunes ;
- amorcer une réflexion systémique pour répondre de façon intégrée aux problèmes de violence des jeunes et à la gestion de crises.

Notice technique et administrative



➤ MODALITÉS D'INSCRIPTION

> Pré-inscriptions jusqu'au 9 octobre 2023 à l'aide du [bulletin d'inscription](#).



Vous avez une question sur cette formation ?

Frédérique Hannequin
Experte responsable de cycles de formation
frederique.hannequin@education.gouv.fr
Tél. 05 49 49 25 53



Nicole Siebert-Taabni
Ingénieure documentaire
nicole.siebert@education.gouv.fr
Tél. 05 49 49 25 02

Valérie Gervier
Assistante de gestion de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr
Tél. 05 49 49 25 34